

PROJET:  
  
**Agrandissement  
 Étage et Rez-de-chaussée**

NOTES :

L'ENTREPRENEUR OU LE PROPRIÉTAIRE S'ENGAGE EN UTILISANT CES PLANS, D'OBTENIR AVANT LE DÉBUT DE TOUT TRAVAUX, UN PERMIS DE CONSTRUCTION DE LA MUNICIPALITÉ.

TOUS LES TRAVAUX RÉALISÉS SERONT EN CONFORMITÉ AVEC LE CODE NATIONAL DU BÂTIMENT DE L'ÉDITION EN COURS ET SES MODIFICATIONS.

L'AUTEUR DE CES PLANS SE DÉGAGE DE TOUTES RESPONSABILITÉS CONCERNANT LA RÉALISATION DU PROJET.

LES ÉLÉMENTS DE LA STRUCTURE (FONDATION, SEMELLES, POUTRES, COLONNES, CHARPENTE DE TOIT, ETC.) SONT À VÉRIFIER SELON LES CHARGES ET LES CAPACITÉS PORTANTES SUR SOL. CES ÉLÉMENTS STRUCTURAUX DEVRONT ÊTRE CALCULÉS PAR UN INGÉNIEUR EN STRUCTURE ET CE, SOUS SA SEULE RESPONSABILITÉ.

CES PLANS SONT À TITRE INDICATIF SEULEMENT. L'ENTREPRENEUR DEVRA SE RENDRE SUR PLACE POUR EXAMINER LES LIEUX ET SE RENDRE COMPTE DES EXIGENCES DES TRAVAUX. IL DEVRA VÉRIFIER TOUTES LES MESURES ET AVERTIR AUSSIÔT LE CONCEPTEUR DE CES PLANS SI ERREURS OU OMISSIONS IL Y A. IL DEVRA RÉALISER CES TRAVAUX DE FAÇON COMPLÈTE SELON LES DOCUMENTS FOURNIS SANS TOUTÉFOIS S'Y LIMITER. TOUTE LA RÉALISATION SE FERA SELON LES RÈGLES DE L'ART.

AUCUNE DIMENSION NE DEVRA ÊTRE MESURÉE DIRECTEMENT SUR LE DESSIN.

RÉPARER TOUTES BRÈCHES, BRIS OU AUTRE. PRÉPARER SURFACES PRÊTES POUR FINITION.

LES PLANS ÉLECTRIQUES SONT À COORDONNER SELON LES NORMES ET LOIS EN VIGUEUR. VOIR AVEC ÉLECTRICIEN.

LES DIMENSIONS DES PORTES ET FENÊTRES DEVRONT ÊTRE AJUSTÉS SELON LES DIMENSIONS NOMINALES DU FOURNISSEUR.

RÉVISIONS:

No.	Référence	Date
01	pour commentaires	17-06-2016
02	pour demande de permis	06-07-2016
03	correction adresse civique	07-07-2016
04	corrections élévations	09-09-2016

TITRE:  
**Élévation avant**

CONCEPTION:  
**Gabrielle Cayer**

DESSINÉ PAR:  
**Stéphanie Racine**

DATE:  
**07-06-2016**

FICHIER:

ÉCHELLE: **1/4"=1'-0"** PAGE: **1 / 12**



**Façade**  
 échelle: 1/4" = 1'-0"

ÉMIS POUR PERMIS DE CONSTRUCTION

PROJET:

**Agrandissement  
 Étage et Rez-de-chaussée**

NOTES :

L'ENTREPRENEUR OU LE PROPRIÉTAIRE S'ENGAGE EN UTILISANT CES PLANS, D'OBTENIR AVANT LE DÉBUT DE TOUT TRAVAUX, UN PERMIS DE CONSTRUCTION DE LA MUNICIPALITÉ.

TOUTS LES TRAVAUX RÉALISÉS SERONT EN CONFORMITÉ AVEC LE CODE NATIONAL DU BÂTIMENT DE L'ÉDITION EN COURS ET SES MODIFICATIONS.

L'AUTEUR DE CES PLANS SE DÉGAGE DE TOUTES RESPONSABILITÉS CONCERNANT LA RÉALISATION DU PROJET.

LES ÉLÉMENTS DE LA STRUCTURE (FONDATION, SEMELLES, POUTRES, COLONNES, CHARPENTE DE TOIT, ETC.) SONT À VÉRIFIER SELON LES CHARGES ET LES CAPACITÉS PORTANTES SUR SOL. CES ÉLÉMENTS STRUCTURAUX DEVRONT ÊTRE CALCULÉS PAR UN INGÉNIEUR EN STRUCTURE ET CE, SOUS SA SEULE RESPONSABILITÉ.

CES PLANS SONT À TITRE INDICATIF SEULEMENT. L'ENTREPRENEUR DEVRA SE RENDRE SUR PLACE POUR EXAMINER LES LIEUX ET SE RENDRE COMPTE DES EXIGENCES DES TRAVAUX. IL DEVRA VÉRIFIER TOUTES LES MESURES ET AVERTIR AUSSI TÔT LE CONCEPTEUR DE CES PLANS SI ERREURS OU OMISSIONS IL Y A. IL DEVRA RÉALISER CES TRAVAUX DE FAÇON COMPLÈTE SELON LES DOCUMENTS FOURNIS SANS TOUTÉFOIS S'Y LIMITER. TOUTE LA RÉALISATION SE FERA SELON LES RÈGLES DE L'ART.

AUCUNE DIMENSION NE DEVRA ÊTRE MESURÉE DIRECTEMENT SUR LE DESSIN.

RÉPARER TOUTES BRECHES, BRIS OU AUTRE. PRÉPARER SURFACES PRÊTES POUR FINITION.

LES PLANS ÉLECTRIQUES SONT À COORDONNER SELON LES NORMES ET LOIS EN VIGUEUR. VOIR AVEC ÉLECTRICIEN.

LES DIMENSIONS DES PORTES ET FENÊTRES DEVRONT ÊTRE AJUSTÉS SELON LES DIMENSIONS NOMINALES DU FOURNISSEUR.

RÉVISIONS:

No.	Référence	Date
01	pour commentaires	17-06-2016
02	pour demande de permis	06-07-2016
03	correction adresse civique	07-07-2016
04	corrections élévations	09-09-2016

TITRE:

**Élévation droite**

CONCEPTION:

Gabrielle Cayer

DESSINÉ PAR:

Stéphanie Racine

DATE:

07-06-2016

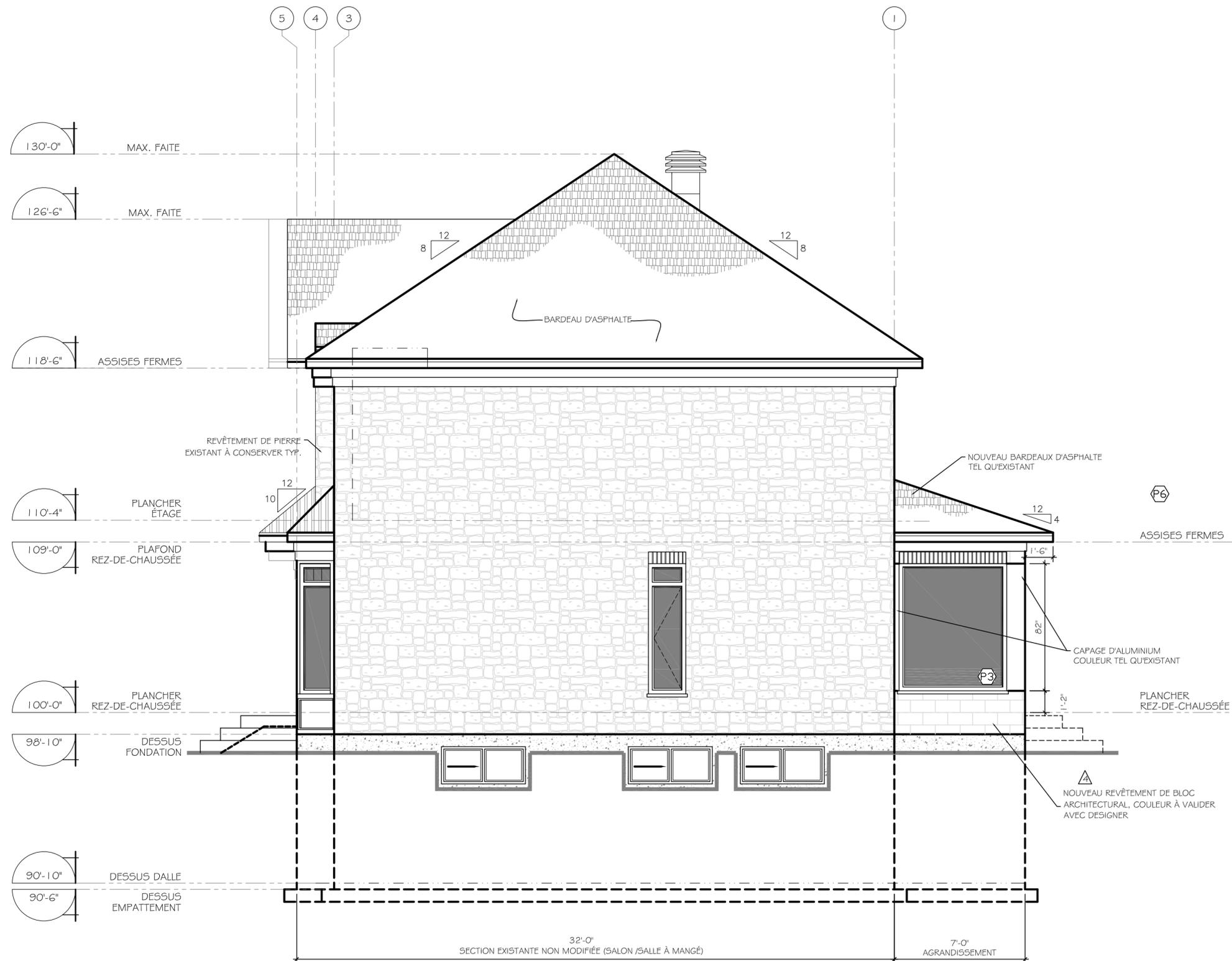
FICHER:

ÉCHELLE:

1/4"=1'-0"

PAGE:

2 / 12



Élévation droite  
 échelle: 1/4" = 1'-0"

ÉMIS POUR PERMIS DE CONSTRUCTION

PROJET:

**Agrandissement  
 Étage et Rez-de-chaussée**

NOTES :

L'ENTREPRENEUR OU LE PROPRIÉTAIRE S'ENGAGE EN UTILISANT CES PLANS, D'OBTENIR AVANT LE DÉBUT DE TOUT TRAVAIL, UN PERMIS DE CONSTRUCTION DE LA MUNICIPALITÉ.

TOUS LES TRAVAUX RÉALISÉS SERONT EN CONFORMITÉ AVEC LE CODE NATIONAL DU BÂTIMENT DE L'ÉDITION EN COURS ET SES MODIFICATIONS.

L'AUTEUR DE CES PLANS SE DÉGAGE DE TOUTES RESPONSABILITÉS CONCERNANT LA RÉALISATION DU PROJET.

LES ÉLÉMENTS DE LA STRUCTURE (FONDATION, SEMELLES, POUTRES, COLONNES, CHARPENTE DE TOIT, ETC.) SONT À VÉRIFIER SELON LES CHARGES ET LES CAPACITÉS PORTANTES SUR SOL. CES ÉLÉMENTS STRUCTURAUX DEVRONT ÊTRE CALCULÉS PAR UN INGÉNIEUR EN STRUCTURE ET CE, SOUS SA SEULE RESPONSABILITÉ.

CES PLANS SONT À TITRE INDICATIF SEULEMENT. L'ENTREPRENEUR DEVRA SE RENDRE SUR PLACE POUR EXAMINER LES LIEUX ET SE RENDRE COMPTE DES EXIGENCES DES TRAVAUX. IL DEVRA VÉRIFIER TOUTES LES MESURES ET AVERTIR AUSSIÔT LE CONCEPTEUR DE CES PLANS SI ERREURS OU OMISSIONS IL Y A. IL DEVRA RÉALISER CES TRAVAUX DE FAÇON COMPLÈTE SELON LES DOCUMENTS FOURNIS SANS TOUTÉFOIS S'Y LIMITER. TOUTE LA RÉALISATION SE FERA SELON LES RÈGLES DE L'ART.

AUCUNE DIMENSION NE DEVRA ÊTRE MESURÉE DIRECTEMENT SUR LE DESSIN.

RÉPARER TOUTES BRÈCHES, BRIS OU AUTRE. PRÉPARER SURFACES PRÊTES POUR FINITION.

LES PLANS ÉLECTRIQUES SONT À COORDONNER SELON LES NORMES ET LOIS EN VIGUEUR. VOIR AVEC ÉLECTRICIEN.

LES DIMENSIONS DES PORTES ET FENÊTRES DEVRONT ÊTRE AJUSTÉS SELON LES DIMENSIONS NOMINALES DU FOURNISSEUR.

RÉVISIONS:

No.	Référence	Date
01	pour commentaires	17-06-2016
02	pour demande de permis	06-07-2016
03	correction adresse civique	07-07-2016
04	corrections élévations	09-09-2016

TITRE:

**Élévation arrière**

CONCEPTION:

**Gabrielle Cayer**

DESSINÉ PAR:

**Stéphanie Racine**

DATE:

**07-06-2016**

FICHER:

ÉCHELLE:

**1/4"=1'-0"**

PAGE:

**3 / 12**



**Élévation arrière**  
 échelle: 1/4" = 1'-0"

ÉMIS POUR PERMIS DE CONSTRUCTION

PROJET:

**Agrandissement  
 Étage et Rez-de-chaussée**

NOTES :

L'ENTREPRENEUR OU LE PROPRIÉTAIRE S'ENGAGE EN UTILISANT CES PLANS, D'OBTENIR AVANT LE DÉBUT DE TOUT TRAVAUX, UN PERMIS DE CONSTRUCTION DE LA MUNICIPALITÉ.

TOUS LES TRAVAUX RÉALISÉS SERONT EN CONFORMITÉ AVEC LE CODE NATIONAL DU BÂTIMENT DE L'ÉDITION EN COURS ET SES MODIFICATIONS.

L'AUTEUR DE CES PLANS SE DÉGAGE DE TOUTES RESPONSABILITÉS CONCERNANT LA RÉALISATION DU PROJET.

LES ÉLÉMENTS DE LA STRUCTURE (FONDATION, SEMELLES, POUTRES, COLONNES, CHARPENTE DE TOIT, ETC.) SONT À VÉRIFIER SELON LES CHARGES ET LES CAPACITÉS PORTANTES SUR SOL. CES ÉLÉMENTS STRUCTURAUX DEVRONT ÊTRE CALCULÉS PAR UN INGÉNIEUR EN STRUCTURE ET CE, SOUS SA SEULE RESPONSABILITÉ.

CES PLANS SONT À TITRE INDICATIF SEULEMENT. L'ENTREPRENEUR DEVRA SE RENDRE SUR PLACE POUR EXAMINER LES LIEUX ET SE RENDRE COMPTE DES EXIGENCES DES TRAVAUX. IL DEVRA VÉRIFIER TOUTES LES MESURES ET AVERTIR AUSSIÔT LE CONCEPTEUR DE CES PLANS SI ERREURS OU OMISSIONS IL Y A. IL DEVRA RÉALISER CES TRAVAUX DE FAÇON COMPLÈTE SELON LES DOCUMENTS FOURNIS SANS TOUTÉFOIS S'Y LIMITER. TOUTE LA RÉALISATION SE FERA SELON LES RÈGLES DE L'ART.

AUCUNE DIMENSION NE DEVRA ÊTRE MESURÉE DIRECTEMENT SUR LE DESSIN.

RÉPARER TOUTES BRÈCHES, BRIS OU AUTRE. PRÉPARER SURFACES PRÊTES POUR FINITION.

LES PLANS ÉLECTRIQUES SONT À COORDONNER SELON LES NORMES ET LOIS EN VIGUEUR. VOIR AVEC ÉLECTRICIEN.

LES DIMENSIONS DES PORTES ET FENÊTRES DEVRONT ÊTRE AJUSTÉS SELON LES DIMENSIONS NOMINALES DU FOURNISSEUR.

RÉVISIONS:

No.	Référence	Date
01	pour commentaires	17-06-2016
02	pour demande de permis	06-07-2016
03	correction adresse civique	07-07-2016
04	corrections élévations	09-09-2016

TITRE:

**Élévation gauche**

CONCEPTION:

**Gabrielle Cayer**

DESSINÉ PAR:

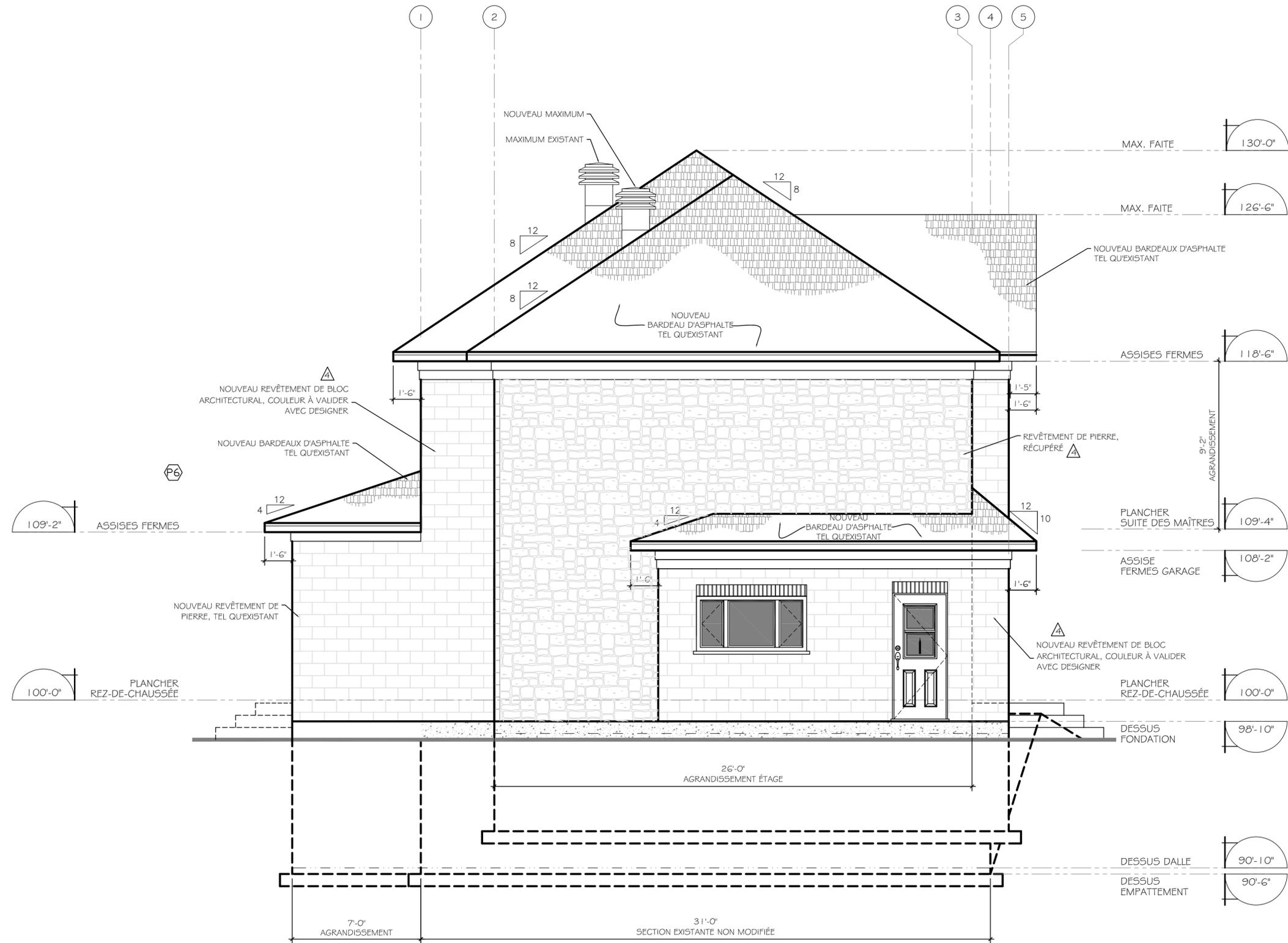
**Stéphanie Racine**

DATE:

**07-06-2016**

FICHER:

ÉCHELLE: **1/4"=1'-0"** PAGE: **4 / 12**



**Élévation gauche**  
 échelle: 1/4" = 1'-0"

ÉMIS POUR PERMIS DE CONSTRUCTION

PROJET:

**Agrandissement  
 Étage et Rez-de-chaussée**

NOTES :

L'ENTREPRENEUR OU LE PROPRIÉTAIRE S'ENGAGE EN UTILISANT CES PLANS, D'OBTENIR AVANT LE DÉBUT DE TOUT TRAVAUX, UN PERMIS DE CONSTRUCTION DE LA MUNICIPALITÉ.

TOUS LES TRAVAUX RÉALISÉS SERONT EN CONFORMITÉ AVEC LE CODE NATIONAL DU BÂTIMENT DE L'ÉDITION EN COURS ET SES MODIFICATIONS.

L'AUTEUR DE CES PLANS SE DÉGAGE DE TOUTES RESPONSABILITÉS CONCERNANT LA RÉALISATION DU PROJET.

LES ÉLÉMENTS DE LA STRUCTURE (FONDATION, SEMELLES, POUTRES, COLONNES, CHARPENTE DE TOIT, ETC.) SONT À VÉRIFIER SELON LES CHARGES ET LES CAPACITÉS PORTANTES SUR SOL. CES ÉLÉMENTS STRUCTURAUX DEVRONT ÊTRE CALCULÉS PAR UN INGÉNIEUR EN STRUCTURE ET CE, SOUS SA SEULE RESPONSABILITÉ.

CES PLANS SONT À TITRE INDICATIF SEULEMENT. L'ENTREPRENEUR DEVRA SE RENDRE SUR PLACE POUR EXAMINER LES LIEUX ET SE RENDRE COMPTE DES EXIGENCES DES TRAVAUX. IL DEVRA VÉRIFIER TOUTES LES MESURES ET AVERTIR AUSSI TÔT LE CONCEPTEUR DE CES PLANS SI ERREURS OU OMISSIONS IL Y A. IL DEVRA RÉALISER CES TRAVAUX DE FAÇON COMPLÈTE SELON LES DOCUMENTS FOURNIS SANS TOUTEFOIS S'Y LIMITER. TOUTE LA RÉALISATION SE FERA SELON LES RÈGLES DE L'ART.

AUCUNE DIMENSION NE DEVRA ÊTRE MESURÉE DIRECTEMENT SUR LE DESSIN.

REPARER TOUTES BRECHES, BRIS OU AUTRE. PRÉPARER SURFACES PRÊTES POUR FINITION.

LES PLANS ÉLECTRIQUES SONT À COORDONNER SELON LES NORMES ET LOIS EN VIGUEUR. VOIR AVEC ÉLECTRICIEN.

LES DIMENSIONS DES PORTES ET FENÊTRES DEVRONT ÊTRE AJUSTÉS SELON LES DIMENSIONS NOMINALES DU FOURNISSEUR.

RÉVISIONS:

No.	Référence	Date
01	pour commentaires	17-06-2016
02	pour demande de permis	06-07-2016
03	correction adresse civique	07-07-2016
04	corrections élévations	09-09-2016

TITRE:

**Plan de fondation**

CONCEPTION:

**Gabrielle Cayer**

DESSINÉ PAR:

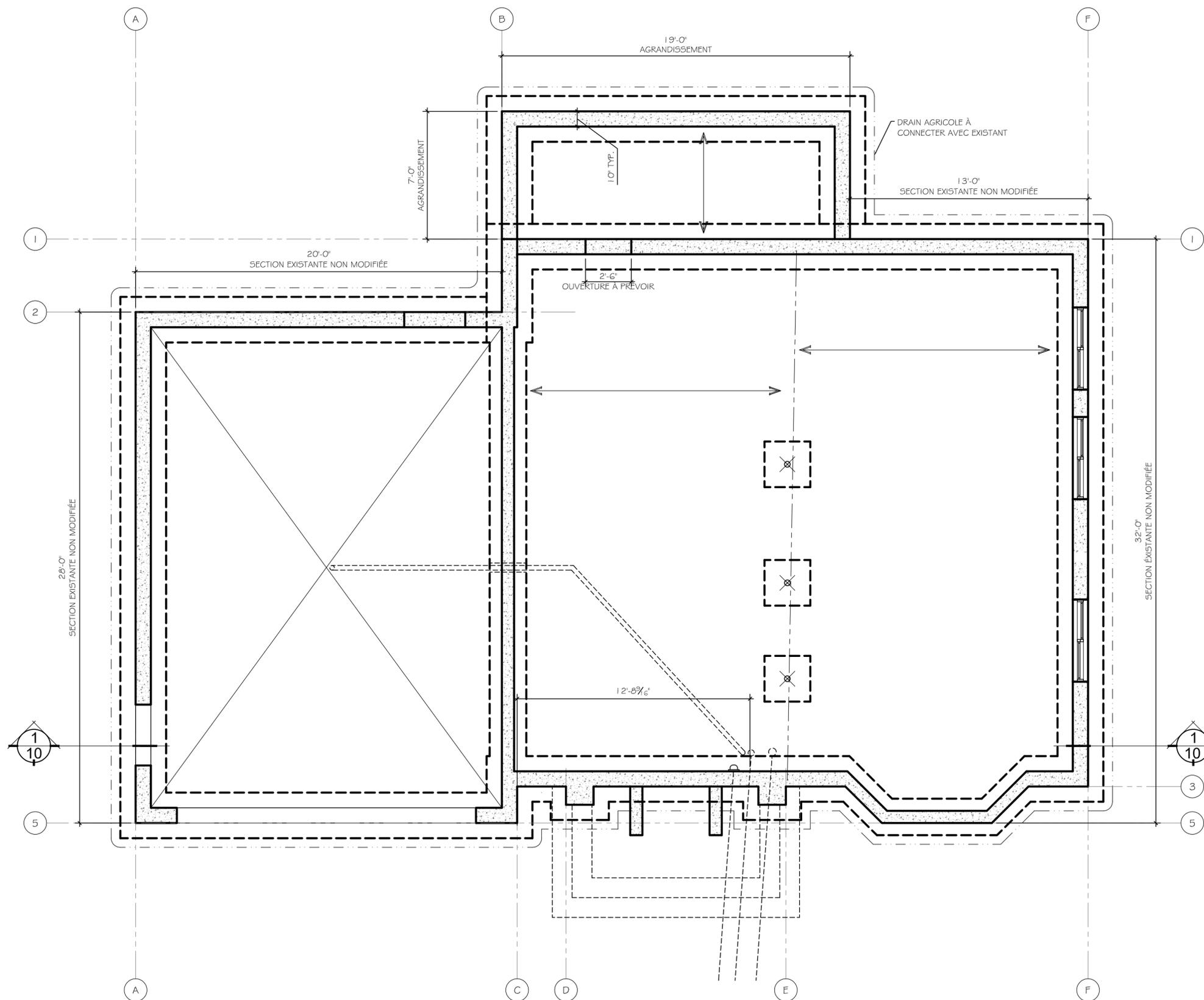
**Stéphanie Racine**

DATE:

**07-06-2016**

FICHER:

ÉCHELLE: **1/4"=1'-0"** PAGE: **5 / 12**



**Plan d'aménagement  
 Fondation**  
 échelle: 1/4" = 1'-0"

PROJET:

**Agrandissement  
Étage et Rez-de-chaussée**

NOTES :

L'ENTREPRENEUR OU LE PROPRIÉTAIRE S'ENGAGE EN UTILISANT CES PLANS, D'OBTENIR AVANT LE DÉBUT DE TOUT TRAVAUX, UN PERMIS DE CONSTRUCTION DE LA MUNICIPALITÉ.

TOUS LES TRAVAUX RÉALISÉS SERONT EN CONFORMITÉ AVEC LE CODE NATIONAL DU BÂTIMENT DE L'ÉDITION EN COURS ET SES MODIFICATIONS.

L'AUTEUR DE CES PLANS SE DÉGAGE DE TOUTES RESPONSABILITÉS CONCERNANT LA RÉALISATION DU PROJET.

LES ÉLÉMENTS DE LA STRUCTURE (FONDATION, SEMELLES, POUTRES, COLONNES, CHARPENTE DE TOIT, ETC.) SONT À VÉRIFIER SELON LES CHARGES ET LES CAPACITÉS PORTANTES SUR SOL. CES ÉLÉMENTS STRUCTURAUX DEVRONT ÊTRE CALCULÉS PAR UN INGÉNIEUR EN STRUCTURE ET CE, SOUS SA SEULE RESPONSABILITÉ.

CES PLANS SONT À TITRE INDICATIF SEULEMENT. L'ENTREPRENEUR DEVRA SE RENDRE SUR PLACE POUR EXAMINER LES LIEUX ET SE RENDRE COMPTE DES EXIGENCES DES TRAVAUX. IL DEVRA VÉRIFIER TOUTES LES MESURES ET AVERTIR AUSSI TÔT LE CONCEPTEUR DE CES PLANS SI ERREURS OU OMISSIONS IL Y A. IL DEVRA RÉALISER CES TRAVAUX DE FAÇON COMPLÈTE SELON LES DOCUMENTS FOURNIS SANS TOUTEFOIS S'Y LIMITER. TOUTE LA RÉALISATION SE FERA SELON LES RÈGLES DE L'ART.

AUCUNE DIMENSION NE DEVRA ÊTRE MESURÉE DIRECTEMENT SUR LE DESSIN.

REPARER TOUTES BRÈCHES, BRIS OU AUTRE. PRÉPARER SURFACES PRÊTES POUR FINITION.

LES PLANS ÉLECTRIQUES SONT À COORDONNER SELON LES NORMES ET LOIS EN VIGUEUR. VOIR AVEC ÉLECTRICIEN.

LES DIMENSIONS DES PORTES ET FENÊTRES DEVRONT ÊTRE AJUSTÉS SELON LES DIMENSIONS NOMINALES DU FOURNISSEUR.

RÉVISIONS:

No.	Référence	Date
01	pour commentaires	17-06-2016
02	pour demande de permis	06-07-2016
03	correction adresse civique	07-07-2016
04	corrections élévations	09-09-2016

TITRE:

**Plan du sous-sol**

CONCEPTION:

**Gabrielle Cayer**

DESSINÉ PAR:

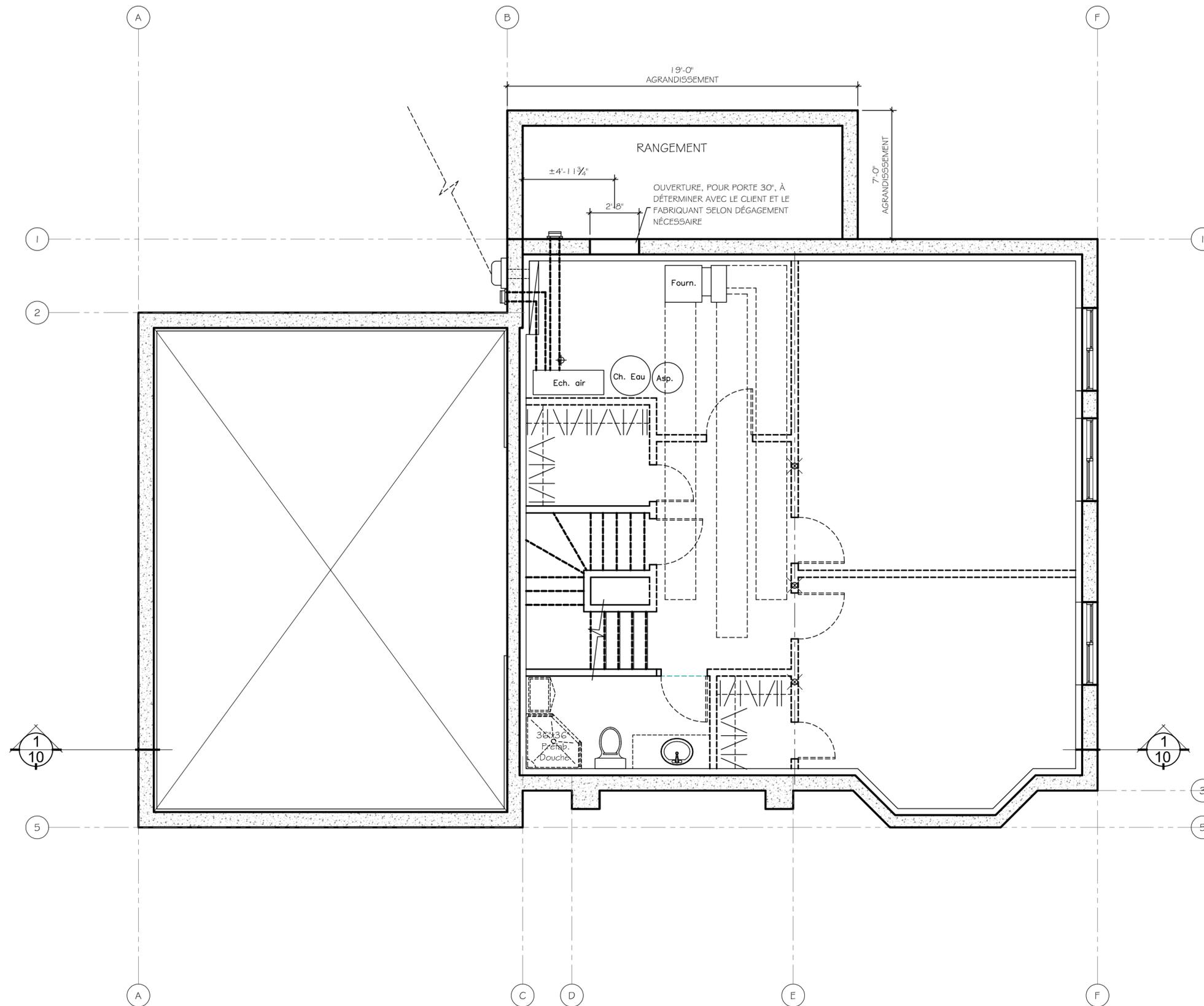
**Stéphanie Racine**

DATE:

**07-06-2016**

FICHER:

ÉCHELLE: **1/4"=1'-0"**      PAGE: **6 / 12**



**Plan d'aménagement  
Sous-sol**  
 échelle: 1/4" = 1'-0"

ÉMIS POUR PERMIS DE CONSTRUCTION

**PROJET:**

**Agrandissement  
Étage et Rez-de-chaussée**

**NOTES :**

L'ENTREPRENEUR OU LE PROPRIÉTAIRE S'ENGAGE EN UTILISANT CES PLANS, D'OBTENIR AVANT LE DÉBUT DE TOUT TRAVAUX, UN PERMIS DE CONSTRUCTION DE LA MUNICIPALITÉ.

TOUS LES TRAVAUX RÉALISÉS SERONT EN CONFORMITÉ AVEC LE CODE NATIONAL DU BÂTIMENT DE L'ÉDITION EN COURS ET SES MODIFICATIONS.

L'AUTEUR DE CES PLANS SE DÉGAGE DE TOUTES RESPONSABILITÉS CONCERNANT LA RÉALISATION DU PROJET.

LES ÉLÉMENTS DE LA STRUCTURE (FONDATION, SEMELLES, POUTRES, COLONNES, CHARPENTE DE TOIT, ETC.) SONT À VÉRIFIER SELON LES CHARGES ET LES CAPACITÉS PORTANTES SUR SOL. CES ÉLÉMENTS STRUCTURAUX DEVRONT ÊTRE CALCULÉS PAR UN INGÉNIEUR EN STRUCTURE ET CE, SOUS SA SEULE RESPONSABILITÉ.

CES PLANS SONT À TITRE INDICATIF SEULEMENT. L'ENTREPRENEUR DEVRA SE RENDRE SUR PLACE POUR EXAMINER LES LIEUX ET SE RENDRE COMPTE DES EXIGENCES DES TRAVAUX. IL DEVRA VÉRIFIER TOUTES LES MESURES ET AVERTIR AUSSI TÔT LE CONCEPTEUR DE CES PLANS SI ERREURS OU OMISSIONS IL Y A. IL DEVRA RÉALISER CES TRAVAUX DE FAÇON COMPLÈTE SELON LES DOCUMENTS FOURNIS SANS TOUTEFOIS S'Y LIMITER. TOUTE LA RÉALISATION SE FERA SELON LES RÈGLES DE L'ART.

AUCUNE DIMENSION NE DEVRA ÊTRE MESURÉE DIRECTEMENT SUR LE DESSIN.

RÉPARER TOUTES BRECHES, BRIS OU AUTRE. PRÉPARER SURFACES PRÊTES POUR FINITION.

LES PLANS ÉLECTRIQUES SONT À COORDONNER SELON LES NORMES ET LOIS EN VIGUEUR. VOIR AVEC ÉLECTRICIEN.

LES DIMENSIONS DES PORTES ET FENÊTRES DEVRONT ÊTRE AJUSTÉS SELON LES DIMENSIONS NOMINALES DU FOURNISSEUR.

**RÉVISIONS:**

No.	Référence	Date
01	pour commentaires	17-06-2016
02	pour demande de permis	06-07-2016
03	correction adresse civique	07-07-2016
04	corrections élévations	09-09-2016

**TITRE:**

**Plan du  
Rez-de-chaussée**

**CONCEPTION:**

**Gabrielle Cayer**

**DESSINÉ PAR:**

**Stéphanie Racine**

**DATE:**

**07-06-2016**

**FICHER:**

**ÉCHELLE:**  
1/4"=1'-0"

**PAGE:**  
7 / 12

**LÉGENDE PORTES ET MURS:**

MUR EXISTANT @ CONSERVER

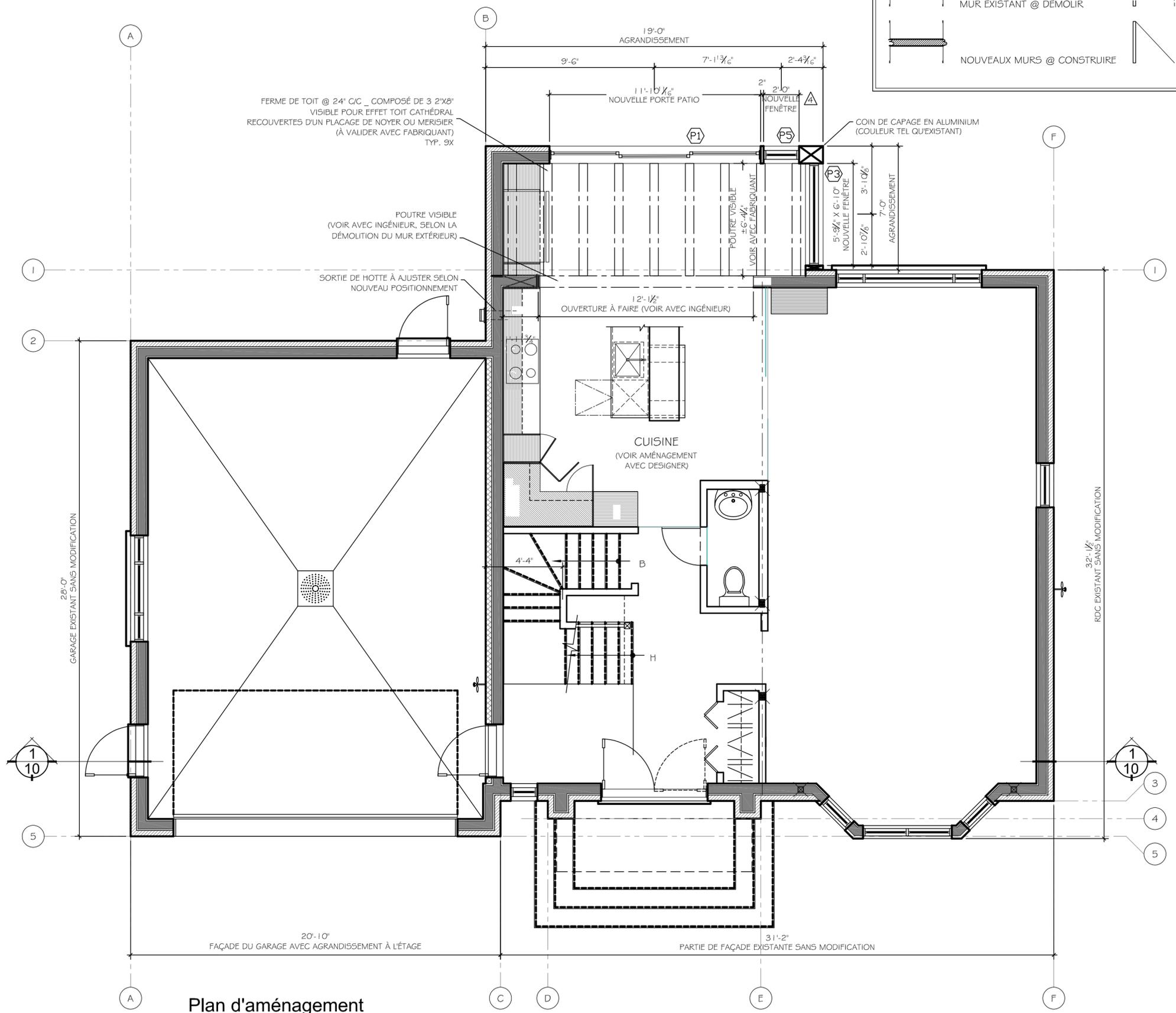
MUR EXISTANT @ DEMOLIR

NOUVEAUX MURS @ CONSTRUIRE

PORTE EXISTANTE @ CONSERVER

PORTE EXISTANTE @ DEMOLIR

NOUVELLE PORTE @ INSTALLER



**Plan d'aménagement  
Rez-de-chaussée**  
 échelle: 1/4" = 1'-0"

**ÉMIS POUR PERMIS DE CONSTRUCTION**



PROJET:

## Agrandissement Étage et Rez-de-chaussée

NOTES :

L'ENTREPRENEUR OU LE PROPRIÉTAIRE S'ENGAGE EN UTILISANT CES PLANS, D'OBTENIR AVANT LE DÉBUT DE TOUT TRAVAUX, UN PERMIS DE CONSTRUCTION DE LA MUNICIPALITÉ.

TOUTS LES TRAVAUX RÉALISÉS SERONT EN CONFORMITÉ AVEC LE CODE NATIONAL DU BÂTIMENT DE L'ÉDITION EN COURS ET SES MODIFICATIONS.

L'AUTEUR DE CES PLANS SE DÉGAGE DE TOUTES RESPONSABILITÉS CONCERNANT LA RÉALISATION DU PROJET.

LES ÉLÉMENTS DE LA STRUCTURE (FONDATION, SEMELLES, POUTRES, COLONNES, CHARPENTE DE TOIT, ETC.) SONT À VÉRIFIER SELON LES CHARGES ET LES CAPACITÉS PORTANTES SUR SOL. CES ÉLÉMENTS STRUCTURAUX DEVRONT ÊTRE CALCULÉS PAR UN INGÉNIEUR EN STRUCTURE ET CE, SOUS SA SEULE RESPONSABILITÉ.

CES PLANS SONT À TITRE INDICATIF SEULEMENT. L'ENTREPRENEUR DEVRA SE RENDRE SUR PLACE POUR EXAMINER LES LIEUX ET SE RENDRE COMPTE DES EXIGENCES DES TRAVAUX. IL DEVRA VÉRIFIER TOUTES LES MESURES ET AVERTIR AUSSI TÔT LE CONCEPTEUR DE CES PLANS SI ERREURS OU OMISSIONS IL Y A. IL DEVRA RÉALISER CES TRAVAUX DE FAÇON COMPLÈTE SELON LES DOCUMENTS FOURNIS SANS TOUTEFOIS S'Y LIMITER. TOUTE LA RÉALISATION SE FERA SELON LES RÈGLES DE L'ART.

AUCUNE DIMENSION NE DEVRA ÊTRE MESURÉE DIRECTEMENT SUR LE DESSIN.

RÉPARER TOUTES BRECHES, BRIS OU AUTRE. PRÉPARER SURFACES PRÊTES POUR FINITION.

LES PLANS ÉLECTRIQUES SONT À COORDONNER SELON LES NORMES ET LOIS EN VIGUEUR. VOIR AVEC ÉLECTRICIEN.

LES DIMENSIONS DES PORTES ET FENÊTRES DEVRONT ÊTRE AJUSTÉS SELON LES DIMENSIONS NOMINALES DU FOURNISSEUR.

RÉVISIONS:

No.	Référence	Date
01	pour commentaires	17-06-2016
02	pour demande de permis	06-07-2016
03	correction adresse civique	07-07-2016
04	corrections élévations	09-09-2016

TITRE:

### Plan de toiture

CONCEPTION:

Gabrielle Cayer

DESSINÉ PAR:

Stéphanie Racine

DATE:

07-06-2016

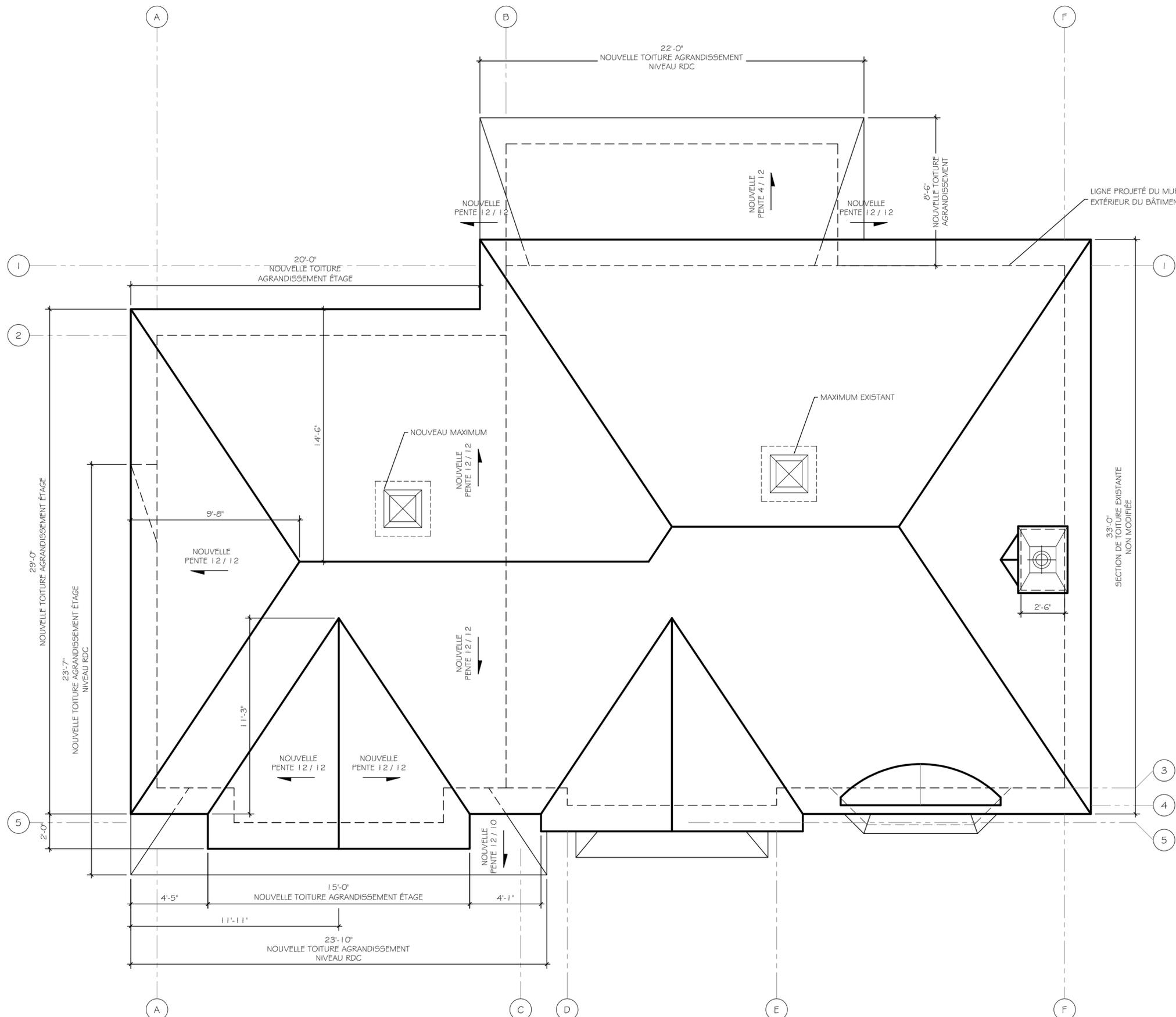
FICHER:

ÉCHELLE:

1/4"=1'-0"

PAGE:

9 / 12



Plan d'aménagement  
 Toiture  
 échelle: 1/4" = 1'-0"

ÉMIS POUR PERMIS DE CONSTRUCTION

PROJET:

## Agrandissement Étage et Rez-de-chaussée

**NOTES :**

L'ENTREPRENEUR OU LE PROPRIÉTAIRE S'ENGAGE EN UTILISANT CES PLANS, D'OBTENIR AVANT LE DÉBUT DE TOUT TRAVAUX, UN PERMIS DE CONSTRUCTION DE LA MUNICIPALITÉ.

TOUS LES TRAVAUX RÉALISÉS SERONT EN CONFORMITÉ AVEC LE CODE NATIONAL DU BÂTIMENT DE L'ÉDITION EN COURS ET SES MODIFICATIONS.

L'AUTEUR DE CES PLANS SE DÉGAGE DE TOUTES RESPONSABILITÉS CONCERNANT LA RÉALISATION DU PROJET.

LES ÉLÉMENTS DE LA STRUCTURE (FONDATION, SEMELLES, POUTRES, COLONNES, CHARPENTE DE TOIT, ETC.) SONT À VÉRIFIER SELON LES CHARGES ET LES CAPACITÉS PORTANTES SUR SOL. CES ÉLÉMENTS STRUCTURAUX DEVRONT ÊTRE CALCULÉS PAR UN INGÉNIEUR EN STRUCTURE ET CE, SOUS SA SEULE RESPONSABILITÉ.

CES PLANS SONT À TITRE INDICATIF SEULEMENT. L'ENTREPRENEUR DEVRA SE RENDRE SUR PLACE POUR EXAMINER LES LIEUX ET SE RENDRE COMPTE DES EXIGENCES DES TRAVAUX. IL DEVRA VÉRIFIER TOUTES LES MESURES ET AVERTIR AUSSI TÔT LE CONCEPTEUR DE CES PLANS SI ERREURS OU OMISSIONS IL Y A. IL DEVRA RÉALISER CES TRAVAUX DE FAÇON COMPLÈTE SELON LES DOCUMENTS FOURNIS SANS TOUTEFOIS S'Y LIMITER. TOUTE LA RÉALISATION SE FERA SELON LES RÈGLES DE L'ART.

AUCUNE DIMENSION NE DEVRA ÊTRE MESURÉE DIRECTEMENT SUR LE DESSIN.

RÉPARER TOUTES BRECHES, BRIS OU AUTRE. PRÉPARER SURFACES PRÊTES POUR FINITION.

LES PLANS ÉLECTRIQUES SONT À COORDONNER SELON LES NORMES ET LOIS EN VIGUEUR. VOIR AVEC ÉLECTRICIEN.

LES DIMENSIONS DES PORTES ET FENÊTRES DEVRONT ÊTRE AJUSTÉS SELON LES DIMENSIONS NOMINALES DU FOURNISSEUR.

**RÉVISIONS:**

No.	Référence	Date
01	pour commentaires	17-06-2016
02	pour demande de permis	06-07-2016
03	correction adresse civique	07-07-2016
04	corrections élévations	09-09-2016

TITRE:

## Coupe transversale

CONCEPTION:  
**Gabrielle Cayer**

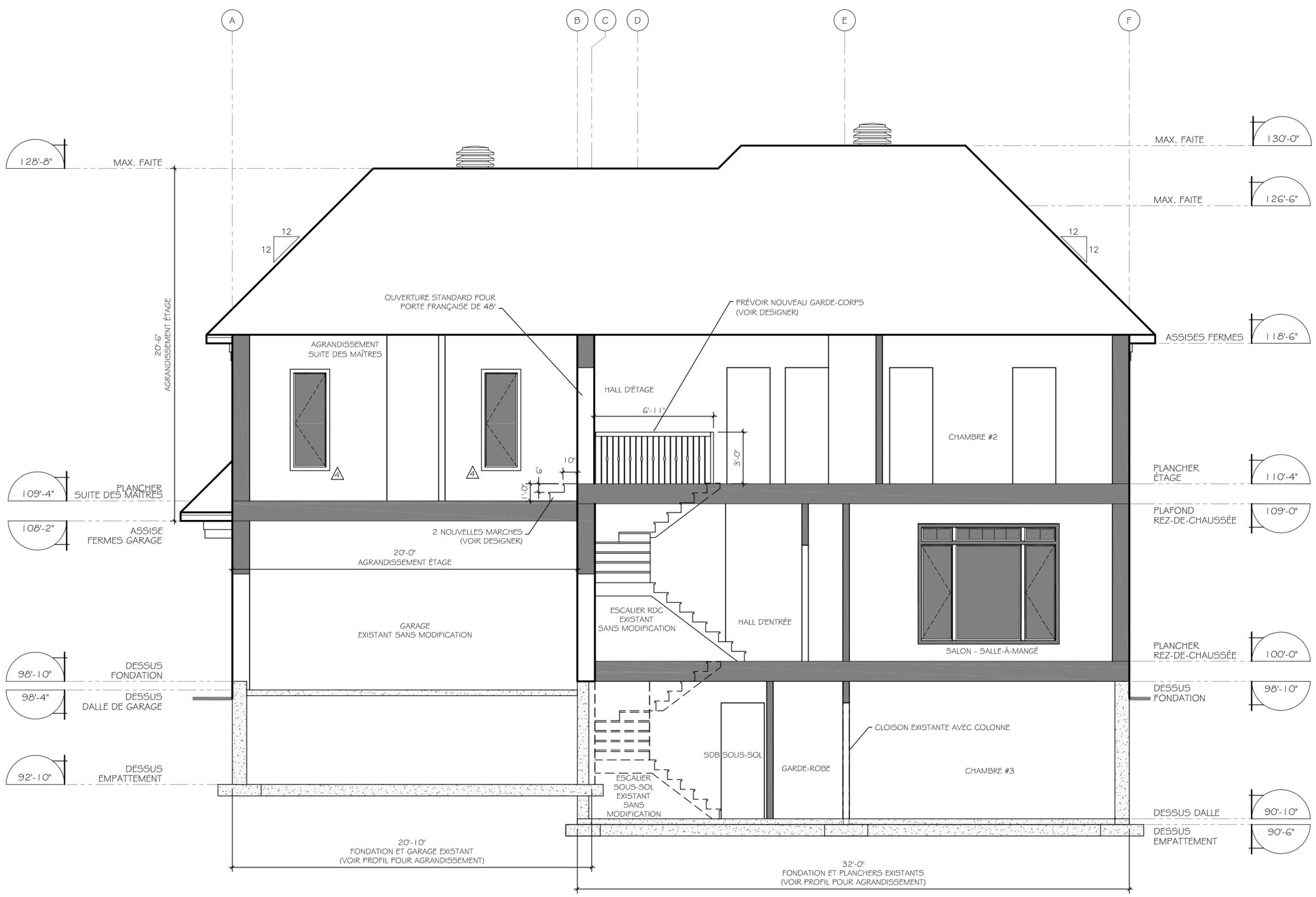
DESSINÉ PAR:  
**Stéphanie Racine**

DATE:  
**07-06-2016**

FICHER:

ÉCHELLE:  
**1/4"=1'-0"**

PAGE:  
**10/12**



**1 Coupe transversale**  
 échelle: 1/4" = 1'-0"

PROJET:  
  
**Agrandissement  
 Étage et Rez-de-chaussée**

NOTES :

L'ENTREPRENEUR OU LE PROPRIÉTAIRE S'ENGAGE EN UTILISANT CES PLANS, D'OBTENIR AVANT LE DÉBUT DE TOUT TRAVAUX, UN PERMIS DE CONSTRUCTION DE LA MUNICIPALITÉ.

TOUS LES TRAVAUX RÉALISÉS SERONT EN CONFORMITÉ AVEC LE CODE NATIONAL DU BÂTIMENT DE L'ÉDITION EN COURS ET SES MODIFICATIONS.

L'AUTEUR DE CES PLANS SE DÉGAGE DE TOUTES RESPONSABILITÉS CONCERNANT LA RÉALISATION DU PROJET.

LES ÉLÉMENTS DE LA STRUCTURE (FONDATION, SEMELLES, POUTRES, COLONNES, CHARPENTE DE TOIT, ETC.) SONT À VÉRIFIER SELON LES CHARGES ET LES CAPACITÉS PORTANTES SUR SOL. CES ÉLÉMENTS STRUCTURAUX DEVRONT ÊTRE CALCULÉS PAR UN INGÉNIEUR EN STRUCTURE ET CE, SOUS SA SEULE RESPONSABILITÉ.

CES PLANS SONT À TITRE INDICATIF SEULEMENT. L'ENTREPRENEUR DEVRA SE RENDRE SUR PLACE POUR EXAMINER LES LIEUX ET SE RENDRE COMPTE DES EXIGENCES DES TRAVAUX. IL DEVRA VÉRIFIER TOUTES LES MESURES ET AVERTIR AUSSI TÔT LE CONCEPTEUR DE CES PLANS SI ERREURS OU OMISSIONS IL Y A. IL DEVRA RÉALISER CES TRAVAUX DE FAÇON COMPLÈTE SELON LES DOCUMENTS FOURNIS SANS TOUTÉFOIS S'Y LIMITER. TOUTE LA RÉALISATION SE FERA SELON LES RÈGLES DE L'ART.

AUCUNE DIMENSION NE DEVRA ÊTRE MESURÉE DIRECTEMENT SUR LE DESSIN.

RÉPARER TOUTES BRECHES, BRIS OU AUTRE. PRÉPARER SURFACES PRÊTES POUR FINITION.

LES PLANS ÉLECTRIQUES SONT À COORDONNER SELON LES NORMES ET LOIS EN VIGUEUR. VOIR AVEC ÉLECTRICIEN.

LES DIMENSIONS DES PORTES ET FENÊTRES DEVRONT ÊTRE AJUSTÉS SELON LES DIMENSIONS NOMINALES DU FOURNISSEUR.

RÉVISIONS:

No.	Référence	Date
01	pour commentaires	17-06-2016
02	pour demande de permis	06-07-2016
03	correction adresse civique	07-07-2016
04	corrections élévations	09-09-2016

TITRE:  
**Coupe de mur typique**

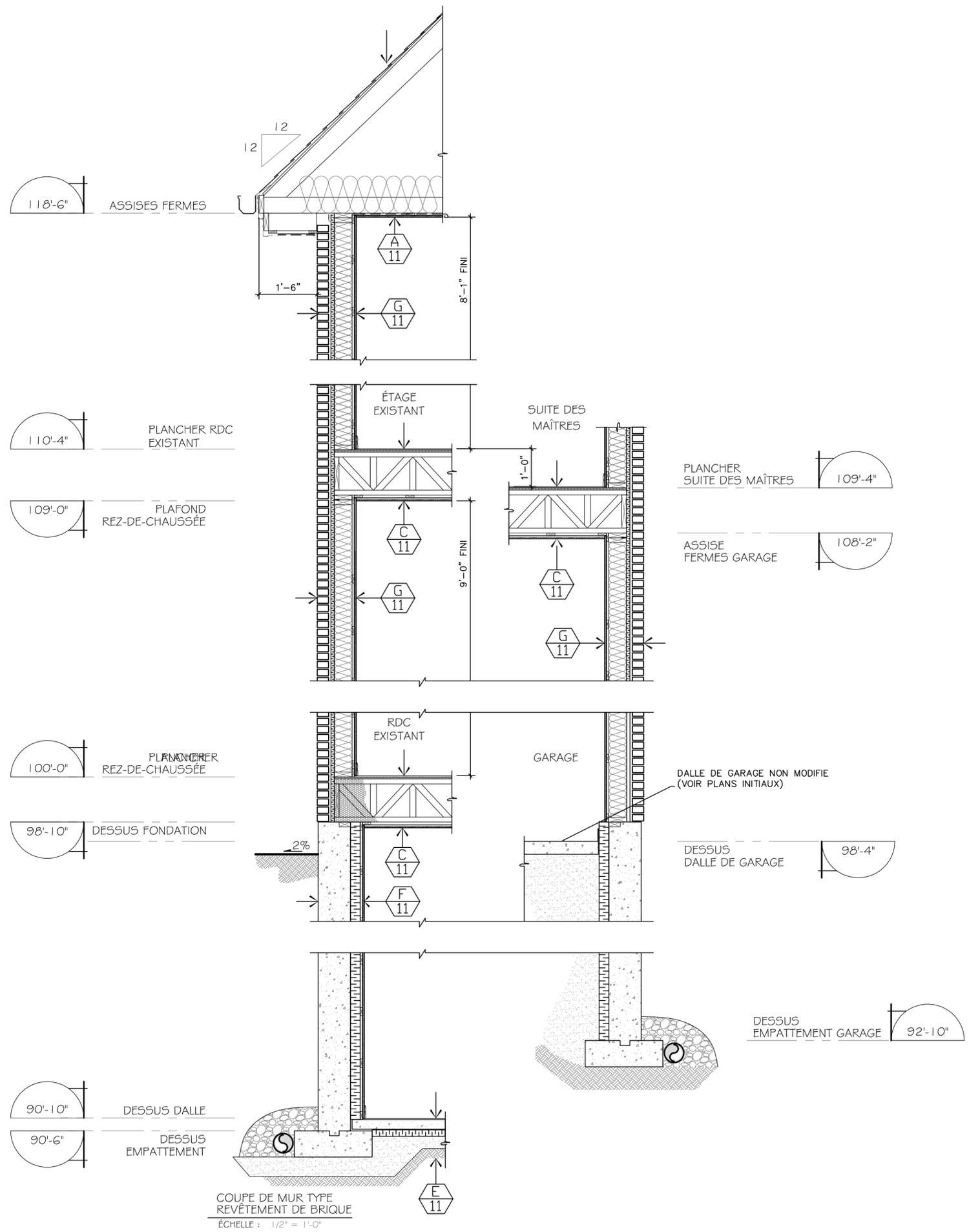
CONCEPTION:  
**Gabrielle Cayer**

DESSINÉ PAR:  
**Stéphanie Racine**

DATE:  
**07-06-2016**

FICHIER:

ÉCHELLE: **1/2"=1'-0"**      PAGE: **11/12**



COMPOSITIONS

- A 11** -BARDEAUX D'ASPHALTE (GAR. 30) TEL QU'EXISTANT  
 -PAPIER NOIR 15Lbs  
 -CONTREPLAQUÉ 5/8" À TOITURE  
 -FERME DE TOIT PRÉFABRIQUÉ  
 -LAINE ISOLANTE 10" R-40  
 -PARE-VAPEUR TYPE 1 SCELLÉ  
 -FOURRURES 1" X 3" @ 16" C/C  
 -GYPSE 1/2" ORDINAIRE
- C 11** -PLANCHER FINI AU CHOIX DU CLIENT  
 -CONTREPLAQUÉ 5/8" EMBOUFFETÉ VISSÉ  
 -POUTRELLE AJOURÉ @ 16" C/C  
 -FOURRURES 1"X3" @ 16" C/C  
 -GYPSE 1/2"
- E 11** -PLANCHER ET SOUS-PLANCHER AU CHOIX DU CLIENT  
 -DALLE DE BÉTON 30mpa 4" ÉPAIS  
 -ISOLANT RIGIDE 1-1/2"  
 -GRAVIER COMPACTÉ  
 -TERRAIN NATUREL
- F 11** -ENDUIT DE FONDATION BITUMINEUX  
 -MUR DE FONDATION 10" , 20 MPa  
 -ISOLANT RIGIDE 3"  
 -FOURRURE DE BOIS 1" X 3" @ 16" C/C  
 -GYPSE 1/2"
- G 11** -REVÊTEMENT PIERRE TEL QU'EXISTANT  
 -CHAMBRE D'AIRE 1"  
 -COLOMBAGE 2" X 6" @ 16" C/C  
 -DÉCHARGE D'ANGLE MÉTALLIQUE POUR CONTREVENTEMENT  
 -LAINE ISOLANTE 6" R-20  
 -Panneau isolant 1" BP-R4-HP  
 -FOURRURES 1" X 3" @ 16" C/C  
 -GYPSE 1/2" ORDINAIRE

PROJET:  
  
**Agrandissement  
 Étage et Rez-de-chaussée**

NOTES :

L'ENTREPRENEUR OU LE PROPRIÉTAIRE S'ENGAGE EN UTILISANT CES PLANS, D'OBTENIR AVANT LE DÉBUT DE TOUT TRAVAUX, UN PERMIS DE CONSTRUCTION DE LA MUNICIPALITÉ.

TOUS LES TRAVAUX RÉALISÉS SERONT EN CONFORMITÉ AVEC LE CODE NATIONAL DU BÂTIMENT DE L'ÉDITION EN COURS ET SES MODIFICATIONS.

L'AUTEUR DE CES PLANS SE DÉGAGE DE TOUTES RESPONSABILITÉS CONCERNANT LA RÉALISATION DU PROJET.

LES ÉLÉMENTS DE LA STRUCTURE (FONDATION, SEMELLES, POUTRES, COLONNES, CHARPENTE DE TOIT, ETC.) SONT À VÉRIFIER SELON LES CHARGES ET LES CAPACITÉS PORTANTES SUR SOL. CES ÉLÉMENTS STRUCTURAUX DEVRONT ÊTRE CALCULÉS PAR UN INGÉNIEUR EN STRUCTURE ET CE, SOUS SA SEULE RESPONSABILITÉ.

CES PLANS SONT À TITRE INDICATIF SEULEMENT. L'ENTREPRENEUR DEVRA SE RENDRE SUR PLACE POUR EXAMINER LES LIEUX ET SE RENDRE COMPTE DES EXIGENCES DES TRAVAUX. IL DEVRA VÉRIFIER TOUTES LES MESURES ET AVERTIR AUSSI TÔT LE CONCEPTEUR DE CES PLANS SI ERREURS OU OMISSIONS IL Y A. IL DEVRA RÉALISER CES TRAVAUX DE FAÇON COMPLÈTE SELON LES DOCUMENTS FOURNIS SANS TOUTÉFOIS S'Y LIMITER. TOUTE LA RÉALISATION SE FERA SELON LES RÈGLES DE L'ART.

AUCUNE DIMENSION NE DEVRA ÊTRE MESURÉE DIRECTEMENT SUR LE DESSIN.

RÉPARER TOUTES BRÈCHES, BRIS OU AUTRE. PRÉPARER SURFACES PRÊTES POUR FINITION.

LES PLANS ÉLECTRIQUES SONT À COORDONNER SELON LES NORMES ET LOIS EN VIGUEUR. VOIR AVEC ÉLECTRICIEN.

LES DIMENSIONS DES PORTES ET FENÊTRES DEVRONT ÊTRE AJUSTÉS SELON LES DIMENSIONS NOMINALES DU FOURNISSEUR.

RÉVISIONS:

No.	Référence	Date
01	pour commentaires	17-06-2016
02	pour demande de permis	06-07-2016
03	correction adresse civique	07-07-2016
04	corrections élévations	09-09-2016

TITRE:  
**Détails des fenêtres**

CONCEPTION:  
**Gabrielle Cayer**

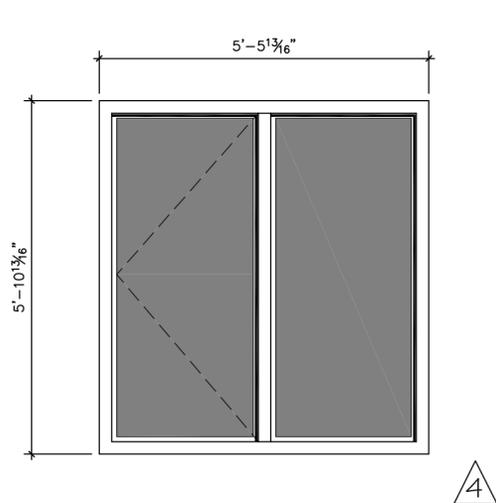
DESSINÉ PAR:  
**Stéphanie Racine**

DATE:  
**07-06-2016**

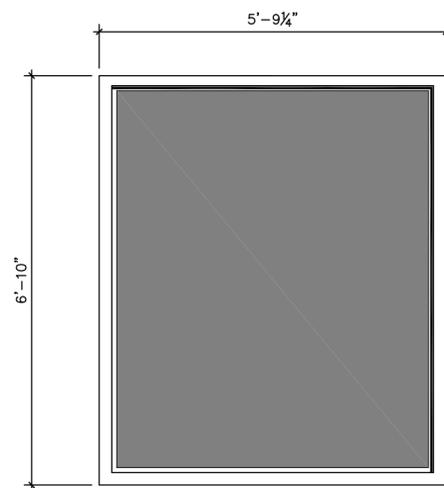
FICHER:

ÉCHELLE:  
**1/2"=1'-0"**

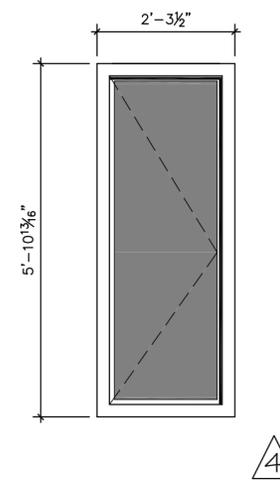
PAGE:  
**12/12**



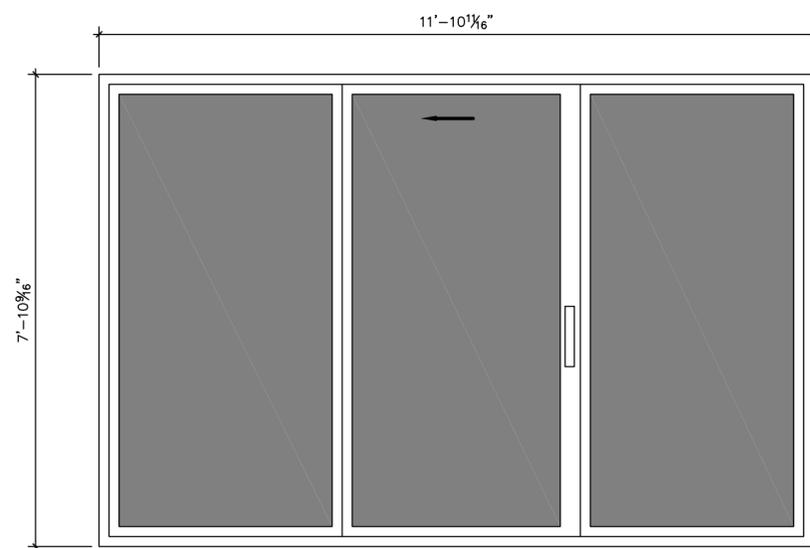
P2 FENÊTRE  
 MODÈL AVANT SUITE DES MAÎTRES  
 QUANTITÉ : 1



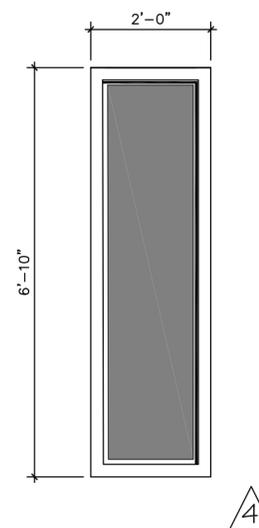
P3 FENÊTRE  
 MODÈL CUISINE  
 QUANTITÉ : 1



P4 FENÊTRE  
 MODÈL ARRIÈRE SUITE DES MAÎTRES  
 QUANTITÉ : 2



P1 PORTE PATIO  
 MODÈL ACCÈS ARRIÈRE  
 QUANTITÉ : 1



P5 FENÊTRE  
 MODÈL ARRIÈRE CUISINE  
 QUANTITÉ : 1